

Envoyé en préfecture le 24/09/2020

Reçu en préfecture le 24/09/2020

Affiché le **25 SEP. 2020**

ID : 056-215601626-20200922-DB20200919-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 22 septembre 2020

DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION SOUTIEN INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guillaume GOURLAIN, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Claude ORVOINE, Pascaline ALNO, Cédric ORVOEN, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Hélène BOLEIS, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Yolande ALLANIC, Emmanuelle TROCADERO, Sylvain BRITEL, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Martine LIEDOT à Armelle GEGOUSSE

Secrétaire de séance : Patricia QUERO-RUEN

**Présents : 32
Pouvoir : 01**

DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION SOUTIEN INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Rapporteur : Claude ORVOINE

Dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local, proposé par les services de l'Etat, la Ville de Ploemeur présente une série d'opérations sur la thématique de la transition énergétique et de la rénovation thermique.

1- Centre aquatique Océanis

Travaux principaux relative à la thématique, traités dans le cadre d'un contrat CREM (Conception, Réalisation Exploitation Maintenance) réalisés en 2020 dans le bâtiment communal Océanis :

- GTC ;
- Récupération des eaux des analyseurs ;
- Rénovation filtration bassin natation ;
- Réaménagement hydraulique primaire ;
- Amélioration régulation de la chaufferie ;
- Séparation bassin extérieur et bassin intérieur ;
- Mise en place régulation sur CTA de différentes salles.

Ces opérations sont réalisées pour un montant estimé à 169 695 € HT.

2- Eclairage public

Le remplacement de 350 lanternes SHP en LED est programmé pour l'année 2021.
Le montant de ces travaux est estimé à 227 500 € HT.

3- Rénovation thermique

Un programme de remplacement de chaudières sur deux bâtiments majeurs est prévu pour l'année 2021.

Le montant de ce programme est estimé à 50 000 € HT.

Le montant total de cette série de travaux est estimé à **447 195 € HT**.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le programme pluriannuel joint en annexe ;

Vu l'avis de la commission 2 « Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme » du mercredi 9 septembre 2020 ;

Vu l'avis de la commission 3 « Finances et ressources humaines, agglomération » du 10 septembre 2020 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** les plans de financement présentés
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions correspondantes

Délibération adoptée à l'UNANIMITE



Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme

Ronan LOAS,
Maire

ID : 056-215601626-20200922-DB20200919-DE

exercice	thème	désignation	description	montant travaux ht	sub attendue	reste à financer ttc	observation
2020	rénovation thermique, transition énergétique	rénovation du centre aquatique Océanis	Mise en place d'un manteau isolant sur les échangeurs bassins et ECS, remplacement filtre pataugeoire, récupération des eaux des analyseurs, rénovation filtration bassin de natation, réaménagement hydraulique primaire, optimisation et mise en conformité de la production ECS, amélioration de la régulation de la chaufferie, séparation bassin extérieur et bassin intérieur, mise en place régulation sur CTA des différentes salles	169 695,00€	135 756,00€	67 878,00€	Transmission des justificatifs : le sous détail des investissements contractuels de l'année, les 12 factures mensuelles, un certificat de réception
2021	rénovation thermique, transition énergétique	éclairage public	Tranche 1 - remplacement de 350 lanternes SHP par 350 lanternes LED	227 500,00€	182 000,00€	91 000,00€	Tranche 1 - remplacement de 350 lanternes SHP par 350 lanternes LED marché de maintenance avec une part de travaux d'investissement. Transmission des justificatifs : le sous détail des investissements contractuels de l'année, les 12 factures mensuelles, un certificat de réception
2022	rénovation thermique, transition énergétique	éclairage public	Tranche 2 - remplacement de 350 lanternes SHP par 350 lanternes LED	227 500,00€	182 000,00€	91 000,00€	Tranche 2 - remplacement de 350 lanternes SHP par 350 lanternes LED marché de maintenance avec une part de travaux d'investissement. Nous produisons en justificatif : le sous détail des investissements contractuels de l'année, les 12 factures mensuelles, un certificat de réception
2021	rénovation thermique, transition énergétique	chaudières	Tranche 2 - programme de remplacement de chaudières bâtiments communaux	50 000,00€	40 000,00€	20 000,00€	Tranche 2 - programme de remplacement de chaudières bâtiments communaux transmission des justificatifs : factures
2021	développement d'infrastructures en faveur de la mobilité	rue dupuy de Lôme	Tranche 1 - voie urbaine de déplacements doux, rue dupuy de Lôme	288 800,00€	231 040,00€	115 520,00€	Tranche 1 - voie urbaine de déplacements doux, rue dupuy de Lôme transmission des justificatifs : factures
2022	développement d'infrastructures en faveur de la mobilité	rue dupuy de Lôme	Tranche 2 - voie urbaine de déplacements doux, rue dupuy de Lôme	202 752,00€	162 201,60€	81 100,80€	Tranche 2 - voie urbaine de déplacements doux, rue dupuy de Lôme transmission des justificatifs : factures
2021	développement d'infrastructures en faveur de la mobilité	place Kermabon	Aménagement place Kermabon - création piste cyclable inscrite au schéma directeur - plateau d'échange intermodal (piéton, VL, bus, vélos)				Aménagement place Kermabon - création piste cyclable inscrite au schéma directeur - plateau d'échange intermodal (piéton, VL, bus, vélos) transmission des justificatifs : factures
2021	développement d'infrastructures en faveur de la mobilité	route de Larmor	Création piste cyclable				Création piste cyclable
2020			total	169 695,00€	135 756,00€	67 878,00€	
2021			total	566 300,00€	453 040,00€	226 520,00€	
2022			total	430 252,00€	344 201,60€	172 100,80€	
TOTAL				1 166 247,00€	932 997,60€	466 498,80€	

thèmes relatifs à la DST
 rénovation thermique, transition énergétique
 développement d'infrastructures en faveur de la mobilité
 création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires